



Centre collaborateur de l'OMS
pour la Recherche et la Formation
en Santé Mentale

GCS POUR LA RECHERCHE
ET LA FORMATION
EN SANTE MENTALE

Bilan d'activité

Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS)

Groupement de coopération sanitaire (GCS)
pour la recherche et la formation en santé mentale



2025

CCOMS, service de l'EPSM Lille-Métropole
Établissement support du GHT de Psychiatrie
du Nord - Pas-de-Calais





Sommaire

Edito.....	3
Les moments forts de 2025.....	6
Paris, 16 et 17 juin 2025 : Conférence de l'OMS « <i>La santé mentale dans toutes les politiques : relever les défis et concevoir des solutions partagées</i> » organisée par l'OMS Europe en partenariat avec le Ministère de la Santé et le CCOMS.....	8
Lille, 5-7 novembre 2025 : Congrès SFSP co-organisé avec le CCOMS sur le thème de la Santé mentale publique.....	9
Communications écrites 2025.....	10
Les réalisations 2025 du CCOMS	
Aider l'OMS à promouvoir et documenter les bonnes pratiques en matière de services de santé mentale communautaire.....	11
Promotion et diffusion des bonnes pratiques en santé mentale communautaire.....	12
Le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM.....	16
Enquête Santé mentale en population générale (SMPG).....	18
Actions internationales.....	22
Formations.....	24
Soutenir et développer le programme de l'OMS pour l'évaluation de la qualité et du respect des droits des personnes vivant avec un trouble de santé mentale en France et dans les pays francophones (<i>programme QualityRights</i>).....	26
Le programme QualityRights.....	27
Aider l'OMS à promouvoir la participation des usagers et des citoyens aux services de santé mentale, à la recherche et à la formation.....	29
Structuration de la participation des personnes concernées par un trouble psychique dans les activités de recherche et de formation du CCOMS.....	30
Projet « Concrétiser la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale ».....	31
Programme Médiateurs de Santé-Pairs (MSP).....	32
Le GCS pour la recherche et la formation en santé mentale.....	34
TABAPSY - Réduction du tabagisme en psychiatrie.....	36
EQUAR.....	38
Les valeurs du CCOMS.....	40
Les partenaires du CCOMS.....	42
L'équipe du CCOMS-GCS.....	43

É D I T O

Santé mentale publique : une ambition ancienne, une transformation amorcée

L'année 2025, déclarée grande cause nationale pour la santé mentale, aura incontestablement permis de visibiliser ces enjeux dans le débat public, de mobiliser et de rassembler. Mais elle aura aussi mis en lumière la nécessité de transformer durablement nos organisations pour adapter notre système de soins de santé mentale aux réalités contemporaines.

Plusieurs temps forts ont jalonné cette année. L'Appel de Paris, publié à l'occasion de la conférence internationale de juin conjointement organisée avec le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé, a réaffirmé la nécessité d'une approche intersectorielle en santé mentale, mobilisant l'ensemble des politiques publiques au-delà du seul champ sanitaire. Le congrès de la Société française de santé publique, coorganisé avec le CCOMS sur le thème de la santé mentale publique à Lille en novembre dernier, a réuni plus de 1 300 participants – un niveau de participation inédit – témoignant de l'attention croissante portée aux enjeux de santé mentale dans le champ de la santé publique. Il a contribué à structurer et à diffuser l'approche d'une santé mentale publique en identifiant ses principes clés : la **territorialisation de l'action publique** pour lutter contre les inégalités sociales de santé, la **transversalité et l'approche intersectorielle**, et la **participation effective des personnes vivant avec un trouble psychique** pour s'assurer de répondre systématiquement à leurs besoins.

Ces dynamiques traduisent une évolution importante des représentations, de la place faite aux actions de promotion et de prévention en santé mentale, et de l'appréhension des causes sous-jacentes à l'émergence des besoins de soins et d'accompagnement. Elles s'inscrivent dans une transformation de ce que recouvre la santé mentale des populations. Initialement énoncée pour rappeler la nécessité de considérer le bien être, puis décrite à travers le modèle holistique de l'approche biopsychosociale, la santé mentale est aujourd'hui comprise comme le résultat d'actions coordonnées de politiques publiques agissant sur les déterminants sociaux de santé mentale. Elle désigne ainsi les articulations indispensables et interactions perpétuelles entre notre environnement et notre santé. Cette évolution marque un déplacement majeur : **de la prise en soins individuelle des troubles vers l'organisation collective des conditions favorables à l'amélioration de la santé mentale des populations.**

L'enjeu demeure en effet celui du passage d'un système centré sur le soin à un système orienté vers la prévention et les parcours de vie. La psychiatrie ne pourra pas, à elle seule, répondre à l'ensemble de ces enjeux. L'Organisation mondiale de la santé nous en informe depuis plus d'un demi-siècle, portant une ligne claire, fondée sur les droits humains, la participation effective des personnes concernées, le développement de services de santé mentale communautaire et l'intégration de la santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques. La Charte d'Ottawa, dès 1986, en posait déjà les fondements : le renforcement de l'action communautaire, le développement des compétences individuelles, la création d'environnements favorables à la santé, l'inscription de la santé dans toutes les politiques et la réorientation des services - au-delà du mandat déjà exigeant de la prestation de soins médicaux - vers des pratiques soutenant l'expression des besoins de santé, et engagés sur la prévention et la promotion en étroite partenariat avec les acteurs du système de santé.

Les principes de la santé mentale publique sont donc connus depuis longtemps. Des expériences internationales peuvent servir de repères. Et des initiatives de terrain témoignent de la pertinence de cette orientation.

Dans un contexte marqué par des tensions importantes sur les ressources humaines soignantes et une augmentation continue des besoins de soins, ces orientations prennent une résonance particulière. Elles invitent à penser, collectivement, des organisations capables à la fois de répondre de manière réactive, flexible et respectueuse des droits aux situations les plus complexes, et de développer des approches préventives, inclusives et ancrées dans les territoires, dans une démarche partenariale de confiance entre élus locaux, professionnels, personnes concernées par un trouble psychique et proches aidants.

C'est dans cette perspective que le Centre collaborateur de l'OMS poursuit son action. À travers le déploiement des conseils locaux de santé mentale, de la démarche QualityRights, de la pair-aidance professionnelle via le programme Médiateur de Santé-Pair, ou encore via la recherche et l'échange de pratiques au sein de son GCS, il contribue à opérationnaliser les orientations portées par l'OMS et à soutenir les dynamiques locales, sur l'ensemble du territoire national.

Les perspectives d'avenir doivent donc prioritairement inclure la nécessité de créer les conditions sociétales permettant de limiter l'émergence des besoins de soins plutôt que d'organiser en permanence la réponse à leur augmentation.

Cela suppose d'agir le plus précocement possible sur les déterminants sociaux, de renforcer les coopérations entre secteurs, et de poursuivre la mobilisation croissante des acteurs publics, en particulier des élus locaux, dont l'engagement apparaît aujourd'hui déterminant pour inscrire durablement la santé mentale dans les politiques publiques territoriales.

L'ambition est connue. Les outils existent.

Le CCOMS continuera d'y contribuer, avec ses partenaires, en s'inscrivant dans cette ligne exigeante mais nécessaire.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture.

*Dr Déborah Sebbane,
Directrice du CCOMS*



les MOMENTS FORTS de 2025



22 janvier 2025 : intervention au congrès de l'Encéphale, lors d'une session sur le thème « *Aux urgences : comment (ne pas mal) traiter les patients ?* »

4 février 2025 : conférence Santé mentale et psychiatrie, recommandations internationales et perspectives, animée par le Dr Déborah Sebbane et accueillie par le Centre Hospitalier de Cadillac dans le cadre du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale

7 février 2025 : intervention du programme MSP lors de l'atelier « *co-construire la pair-aidance en pédopsychiatrie* » lors d'une journée proposée par la SFPEADA au FIAP à Paris

12 février 2025 : déploiement de l'enquête SMPG à Villeneuve-sur-Lot

24 février 2025 : lancement de la 7^e promotion de la licence de Sciences Sanitaires et Sociales – parcours Médiateurs de Santé-Pairs à l'Université Sorbonne Paris Nord

17 au 21 mars 2025 : première session de la promotion 2025 du DIU santé mentale dans la communauté à Paris

19 mai 2025 : webinar de présentation, publication du guide national de recommandations pour la création et le développement des CLSM et lancement du nouveau site internet du centre national de ressources et d'appui aux CLSM

28 mai 2025 : conseil scientifique du CCOMS / GCS à Paris

2 au 6 juin 2025 : session lilloise du DIU santé mentale dans la communauté

6 juin 2025 : publication d'une nouvelle instruction ministérielle relative aux CLSM

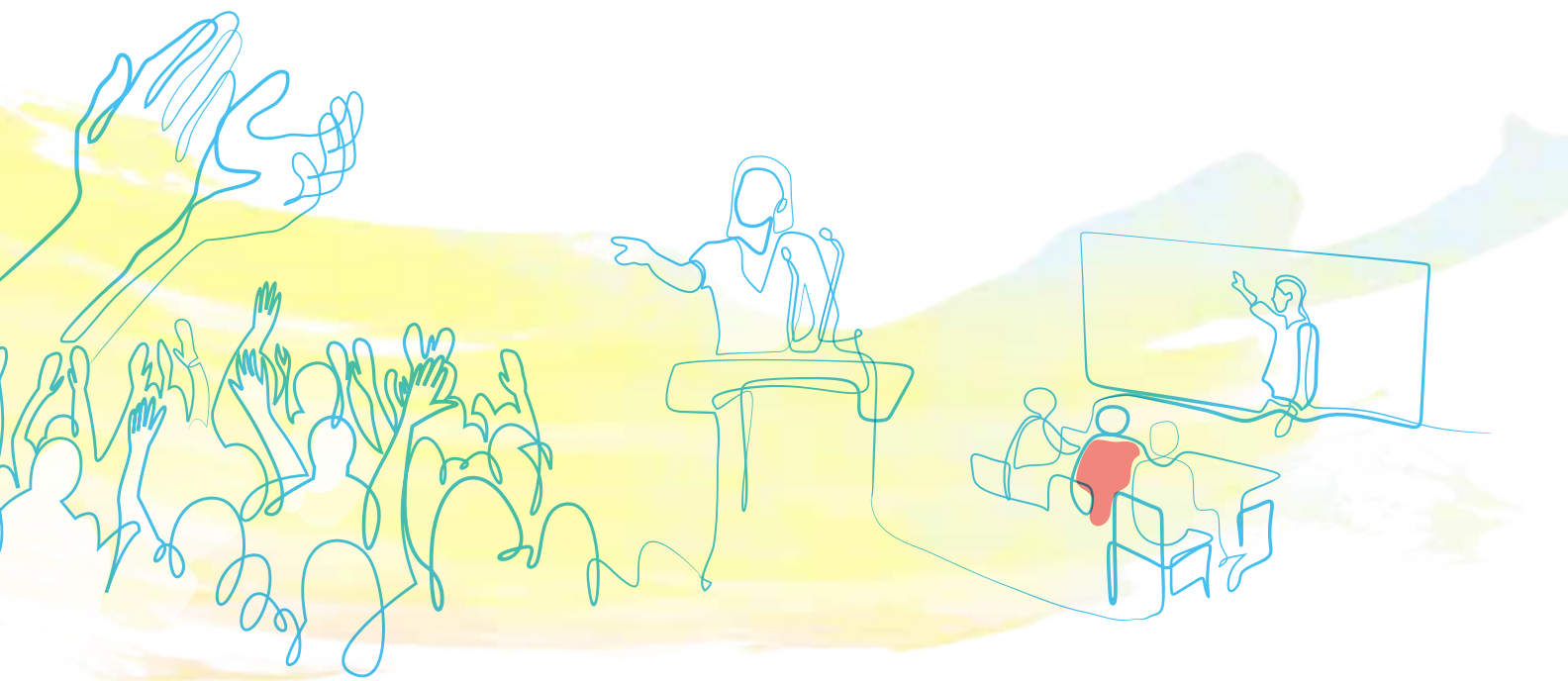
13 juin 2025 : atelier MSP lors des journées nationales 2025 de Santé publique France

16 et 17 juin 2025 : conférence de l'OMS « *La santé mentale dans toutes les politiques : relever les défis et concevoir des solutions partagées* » organisée par l'OMS Europe en partenariat avec le Ministère de la Santé et le CCOMS (*voir p. 8*)

19 juin 2025 : première journée régionale des coordonnatrices et coordonnateurs de CLSM en région Hauts-de-France

23 juin 2025 : restitution à la mairie de Villeneuve-sur-Lot (47) des résultats de l'enquête Santé mentale en population générale (SMPG)

24 juin 2025 : poster de l'étude TABAPSY récompensé par le 1^{er} prix du Poster scientifique lors du 23^e Congrès soins somatiques et douleur en santé mentale



24 juin 2025 : assemblée générale du GCS au Centre Hospitalier des Pyrénées à Pau

30 juin au 4 juillet 2025 : ouverture de l'Université d'été francophone de santé publique dédiée à la santé mentale et animation du module « santé mentale »

29 septembre au 3 octobre 2025 : 3 sessions de la promotion 2025 du DIU santé mentale dans la communauté à Marseille

9 octobre 2025 : lancement de la 3^e promotion du Conseil des consultants en savoir expérientiel (CCSE)

14 et 16 octobre 2025 : projections du film « *L'Odyssée de la psychiatrie citoyenne* » dans le cadre des SISM

27 au 31 octobre 2025 : animation de la session Psychiatrie et justice pénale à l'ENM

5 novembre 2025 : visite d'étude à Lille du réseau EUCOMS et de délégations internationales (voir p. 9)

5 novembre 2025 : rencontre nationale des coordonnatrices et coordonnateurs de CLSM à Lille (voir p. 9)

5 au 7 novembre 2025 : congrès SFSP co-organisé avec le CCOMS sur le thème de la santé mentale publique (voir p. 9)

5 au 7 novembre 2025 : journées nationales des CLSM au cœur du congrès SFSP (voir p. 9)

27 novembre 2025 : lancement du kit « *La santé mentale dans mon quartier* »

27 novembre 2025 : visite d'une délégation du Kosovo et d'une délégation mexicaine

28 novembre 2025 : conseil scientifique du CCOMS / GCS

2 au 5 décembre 2025 : mission du CCOMS à Bouaké

18 décembre 2025 : assemblée générale du GCS à l'EPSM de La Réunion

Paris, 16 et 17 juin 2025 :

Conférence de l'OMS « La santé mentale dans toutes les politiques : relever les défis et concevoir des solutions partagées » organisée par l'OMS Europe en partenariat avec le Ministère de la Santé et le CCOMS

Les 16 et 17 juin 2025, le CCOMS a co-organisé à Paris, aux côtés de l'OMS Europe et du ministère français de la Santé et de l'Accès aux soins, une **conférence internationale consacrée à l'approche Santé mentale dans toutes les politiques**. L'événement a réuni près de 300 participants issus de 33 pays, parmi lesquels une quinzaine de ministres, vice-ministres et secrétaires d'État.

Inscrite dans la continuité des dialogues politiques menés par l'OMS en Europe, la conférence a porté un message fort et partagé : **la santé mentale constitue un enjeu sociétal majeur qui ne peut être pris en charge par le seul secteur de la santé**. Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une mobilisation intersectorielle durable, associant éducation, logement, emploi, justice, protection sociale et acteurs locaux, ainsi que l'intégration des experts d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

La conférence a mis en lumière le rôle clé des territoires et des acteurs locaux, capables de développer des réponses adaptées et innovantes. Le modèle français des Conseils locaux de santé mentale, présenté par le CCOMS, a illustré cette approche territorialisée, tout en rappelant les enjeux de pérennisation et de financement. Des sessions thématiques ont abordé des priorités partagées à l'échelle européenne : santé mentale des jeunes, prévention du suicide, santé mentale au travail, accompagnement des personnes réfugiées et réponse aux crises.

La conférence s'est conclue par la signature d'une déclaration commune, traduisant l'engagement des participants à poursuivre leurs efforts pour inscrire durablement la santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques et renforcer la coopération internationale sur ces enjeux.

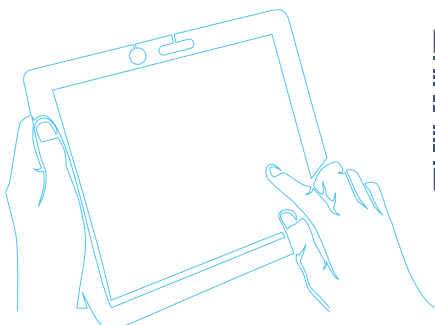


Organisation mondiale de la Santé
Région européenne

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS
Paris

Déclaration finale
de la Conférence régionale de haut niveau sur la santé mentale dans toutes les politiques : relever les défis et élaborer des solutions communes

Les 16 et 17 juin 2025
Paris (France)





Lille, 5-7 novembre 2025 :

Congrès SFSP co-organisé avec le CCOMS sur le thème de la santé mentale publique

Du 5 au 7 novembre 2025, le CCOMS a co-organisé à Lille le congrès de la Société française de santé publique, consacré à la santé mentale publique. Avec plus de **1 300 participants**, cette édition a marqué un record de fréquentation et témoigne de l'attention croissante portée aux enjeux de santé mentale dans le champ de la santé publique.

Tout au long des trois journées, le CCOMS a pris part aux différents temps du congrès, de l'ouverture à la clôture, en contribuant aux plénières, aux sessions thématiques, aux ateliers et aux échanges internationaux. Cette implication s'est inscrite dans la continuité du travail mené par le Centre en matière de santé mentale publique, en croisant recherche, expériences de terrain et coopérations internationales.

Le congrès a également constitué un temps fort pour les Conseils locaux de santé mentale (CLSM). Pour la première fois, les Journées nationales des CLSM ont été intégrées au congrès, à travers plusieurs sessions réparties sur l'ensemble du programme. Cette articulation a permis de mettre en discussion, de manière très concrète, les enjeux de gouvernance locale, de coopération partenariale et de déploiement territorial de la santé mentale publique.

En amont du congrès, le CCOMS a par ailleurs organisé la Rencontre nationale des coordonnatrices et coordonnateurs de CLSM, réunissant près de 70 professionnels venus de toute la France, favorisant le partage d'expériences et le renforcement de la dynamique nationale.

Enfin, le congrès s'est conclu par l'ouverture de perspectives communes, avec l'engagement de poursuivre le travail engagé à travers une déclaration partagée, la préparation d'un numéro spécial de la revue Santé publique et l'identification de pistes de collaboration à développer après l'événement. Ces journées ont confirmé la place du CCOMS comme acteur engagé dans l'animation des échanges et la mise en réseau des acteurs de la santé mentale publique.



En amont de l'ouverture officielle, le 5 novembre au matin, le CCOMS a organisé des visites d'étude au sein de dispositifs du territoire lillois. Ces temps d'immersion ont permis à des professionnels français et étrangers de découvrir des actions concrètes en matière de rétablissement, de pair-aidance, de prévention du suicide, de logement d'abord et d'intervention communautaire. Ces visites ont donné lieu à des échanges nourris et ont été particulièrement appréciées par les délégations internationales.

COMMUNICATIONS ÉCRITES de 2025



Médiateurs de Santé-Pairs

- Article « *Les pairs-aidants professionnels, piliers de l'empowerment* » - Multiple, avril-mai-juin 2025, avec l'interview de Gireg Dupont,
- Un article publié par ASH, avec l'interview de Stéphane Cognon,
- Staedel, B. et Borsellino, J. (2025). Médiateurs de Santé-Pairs (msp) en pédopsychiatrie, se réinventer. *Enfances & Psy*, 105(3), 125-137. <https://doi.org/10.3917/ep.105.0125>.

Conseils locaux de santé mentale

- Entretien dans le cadre de l'article "*Bâtir un projet commun dans une approche globale, communautaire et participative*" – La Santé en action, octobre 2025, n°471: "Santé mentale : comprendre les déterminants pour agir"



Santé mentale en population générale (SMPG)

- *Post-traumatic stress disorder in French Guiana: prevalence and risk factors in the general population.* Mathieu Nacher, Astrid Van Melle, Estelle Thomas, Johanna Pavie, Blandine Solignat, Imane Benradia, Deborah Sebbane, Eva Aernout, Jean-Luc Roelandt, Caroline Janvier, François Lair & Vincent Bobillier. *Front. Public Health, Sec. Public Mental Health*. Volume 13 - 2025

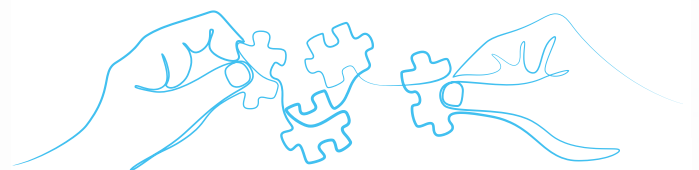
Et aussi

- Froideval, M.-J., Mériaux, F. et Sebbane, D. (2025). *L'expérience vécue en santé mentale : une donnée probante et une expertise.* *L'information psychiatrique*, 101(6), 413-419. <https://doi.org/10.1684/ipe.2025.2901>.
- Roelandt, J.-L. (2025). *Le savoir expérientiel en santé mentale : un savoir vivant, hybride et politique.* *L'information psychiatrique*, 101(6), 379-380. <https://doi.org/10.1684/ipe.2025.2895>.



QualityRights

- Gagnon, J., Faure, J., & Vasseur-Bacle, S. (2025, août). *Droits des usagers: « QualityRights redonne du sens à ma pratique ».* Santé Mentale.



LES RÉALISATIONS 2025

Aider l'OMS
à promouvoir
et à documenter
les meilleures pratiques
en matière de services
de santé mentale
communautaires





Promotion et diffusion des bonnes pratiques en santé mentale communautaire

Actions menées par le CCOMS

Le CCOMS soutient le travail de l'OMS aux niveaux local, national et international, pour promouvoir des modèles concrets de services de santé mentale communautaire.

Pour cela, il assure :

- La diffusion des directives, des boîtes à outils et des orientations de l'OMS sur le sujet
- L'organisation et la réalisation de visites du Pôle de santé mentale 59G21
- L'identification et la mise en lumière d'autres services de santé mentale innovants, et l'organisation et la réalisation de visites sur ces sites
- L'organisation et la réalisation de webinaires pour présenter des exemples concrets de services de santé mentale basés sur la communauté, le rétablissement et le respect des droits de leurs usagers.



Visites du Pôle de santé mentale 59G21



Au total,
près de
80
visiteurs
ont été
accueillis
en 2025.

DÉLÉGATIONS ACCUEILLIES EN 2025

En 2025, le service a accueilli 76 personnes, dans le cadre de visites institutionnelles, de coopérations internationales, de formations et d'événements scientifiques.

Partenaires et délégations internationales :

- **KOSOVO** : des professionnels de santé mentale ;
- **MEXIQUE** : des représentants de l'institut mexicain de la sécurité sociale – IMSS - Bienestar, dont la responsable fédérale de la stratégie nationale de santé mentale et une représentante de l'Ambassade de France ;
État de México : la directrice de l'Hôpital psychiatrique Dr Adolfo M. Nieto Tepexpan ;
Tabasco : le directeur de l'Hôpital régional de haute spécialité en santé mentale de Villahermosa ;
Zacatecas : le directeur de l'Hôpital de spécialités en santé mentale ;
- **JAPON** : le Pr Tadaaki Furuhashi ;
- **CÔTE D'IVOIRE** : quatre professionnels de santé mentale ;

Institutions françaises et acteurs nationaux :

- Un représentant de la Direction générale de la santé ;
- La Direction du GHT Nord-Pas-de-Calais ;
- 23 représentants de la Fondation John Bost ;

Événements et formations :

- 7 participants internationaux accueillis en prélude du congrès de la Société française de santé publique (SFSP), en provenance de la Lituanie, de l'Australie, du Luxembourg et des Pays-Bas ;
- 30 participants dans le cadre du Diplôme interuniversitaire (DIU) Santé mentale dans la communauté ;

COMMUNICATIONS ORALES

- 12/02/25 : Communication « *A community based mental health service in Lille: key concepts and organisation* » - Policy dialogue on integrating mental health into general health services as part of WHO project EU-funded “Addressing mental health challenges in the EU, Iceland and Norway”, Malta
- 24/06/25 : Table-ronde « *Approche éthique des prises en charge des soins sans consentement en UF fermées et politique zéro contention – zéro isolement* » - Centre hospitalier des Pyrénées.
- 25/09/25 : Journées d’Étude sur le Handicap Psychique, organisées par l’Université de Mons dans le cadre du projet Interreg PSICOCAP, « *Service de Santé mentale dans la communauté : principes de l’OMS et illustration à Lille* » - Charleroi, Belgique
- 30/10/25 : Congrès de la World Federation of Mental Health (WFMH) – « *Community based mental health services: déclinaison of WHO principles on the field* » - Barcelos, Portugal
- 08/11/25 : Congrès de la Société française de santé publique (SFSP) – WHO Consultation with mental health and public health experts: Towards co-developing a resource for empowering public health champions mainstream mental health – Presentation of Mental health in general population study and of Local mental health councils
- 12/11/25 : EUPHA congress - WHO Consultation with mental health and public health experts: Towards co-developing a resource for empowering public health champions mainstream mental health, Helsinki (Finland)
- 13/11/25 : EUPHA congress – Mental health in all policies (Round table) - What’s happen in France? Helsinki (Finland)

IDENTIFICATION D’AUTRES SERVICES DE SANTÉ MENTALE INNOVANTS, ORGANISATION ET RÉALISATION DE VISITES SUR LES SITES SÉLECTIONNÉS

- 06/2025 : CH des Pyrénées : équipe mobile pour faciliter la mise en place des Directives anticipées en psychiatrie avec le soutien d’une MSP
- 09/2025 : CH d’Estain : pôle somatique
- 10/2025 : CH de Chinon : moindre recours à la contention (reunion à distance)
- 12/2025 : EPSMR : équipe mobile de liaison pédopsychiatrique dans les établissements de l’aide sociale à l’enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse / équipe mobile d’appui aux accueillants familiaux / équipe mobile de réhabilitation psychosociale





Diffusion des publications et outils de l'OMS

Les directives, boîtes à outils et orientations de l'OMS sont régulièrement diffusées sur les supports de communication du CCOMS, en particulier :

« La Lettre du GCS », newsletter mensuelle d'information (lue 4000 fois par mois en moyenne, 8 éditions en 2025)
www.recherche-sante-mentale.fr/actu.html

Sur les réseaux sociaux :

- LinkedIn (8 500 abonnés),
- Facebook (1 400 abonnés)

PRÉSENTATIONS LORS D'ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE CCOMS

Les outils de l'OMS sont également diffusés lors :

- Des sessions du Diplôme inter-universitaire santé mentale dans la communauté (30 étudiants en 2025)
- Des 2 réunions annuelles du Conseil scientifique
- Des 2 conférences annuelles, proposées aux professionnels de santé, dans le cadre des Assemblées générales du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale (200 personnes touchées en 2025)



Les Zoom du GCS

Les « Zoom du CCOMS/GCS » sont des présentations, effectuées par les professionnels du GCS, pour les professionnels du GCS, qui visent à mutualiser les pratiques des établissements membres, en laissant une place aux échanges directs avec les orateurs, dans une optique de partage de l'expérience et d'amorce du changement des pratiques. En 2025, les services suivants ont été présentés :

- **Zoom n°13**
Formation «Troubles psychiatriques : détection, compréhension, intervention», pour les policiers - Dr Théo Duquesne et Marine Ambar Akkaoui, GHU Paris, site Sainte Anne
- **Zoom n°14**
Service de Soins Intensifs Intégrés dans la Cité et le dispositif HabiCité, d'accès et de maintien dans le logement – 59G21 EPSM Lille métropole



Le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

Le Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale (CLSM) est porté par le CCOMS, avec le soutien financier du ministère de la santé, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), de l'EPSM Lille-Métropole, ainsi que des Agences régionales de santé (ARS) des Hauts-de-France et d'Île-de-France.

Ses principales missions sont :

- D'accompagner le déploiement et le bon fonctionnement des CLSM partout en France
- D'animer le réseau des CLSM, constitué d'élus locaux, de professionnels de la psychiatrie publique, de personnes concernées par des troubles psychiques et de proches aidants, de coordonnatrices et coordonnateurs de CLSM ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et de terrain
- De valoriser les CLSM et leurs actions

Principales réalisations 2025

Publication du guide de recommandations national **«Créer et faire fonctionner un conseil local de santé mentale (CLSM)»**



9 « cafés des coordos » (réunions mensuelles en visioconférence) réunissant 50 à 70 coordonnateurs et coordonnatrices à chaque session

Webinaire national de lancement du guide de recommandations avec plus de **850** participants

Organisation des journées nationales des CLSM lors du congrès de la Société française de santé publique (SFSP), réunissant plus de **200** participants autour de six sessions thématiques

Accueil de **40** nouveaux coordonnateurs et coordonnatrices au sein du réseau à travers **9 sessions d'intégration en visio**



Publication du kit **La santé mentale dans mon quartier** et webinaire national de lancement avec plus de **300** participants

Déploiement de **3** sessions de formation nationale des coordonnateurs de CLSM, permettant de former **52** personnes

Accompagnement de plus de **51** territoires (soit **670** personnes) pour la mise en place ou l'amélioration du fonctionnement d'un CLSM

Organisation de la **rencontre nationale des coordonnateurs et coordonnatrices de CLSM à Lille**, rassemblant **70** participants

Au total, environ **5000** personnes sensibilisées à la démarche CLSM lors des interventions publiques menées par le centre



Chiffres clés 2025 du déploiement national des CLSM

Au 31 décembre 2025, le centre recense

303 contre 298 en 2024.

Parmi eux, **30** CLSM sont devenus actifs en 2025 (24 en 2024).

95 CLSM sont actuellement en projet (133 en 2024), dont 16 ont été engagés en 2025 (24 en 2024).

Instruction ministérielle et guide de recommandations national des CLSM

En 2025, le centre national de ressources et d'appui aux CLSM a finalisé l'ensemble du travail engagé l'année précédente autour du guide de recommandations national "Créer et faire fonctionner un conseil local de santé mentale (CLSM)".

Après la rédaction consolidée en 2024, le guide a fait l'objet :

- D'une mise en forme réalisée par un designer graphique
- D'une vérification finale des contenus
- Et d'une édition numérique permettant une diffusion large et accessible

Le guide a été publié officiellement le 19 mai 2025 à l'occasion d'un webinaire national de lancement. Le replay du webinaire, ainsi que le guide complet, ont été mis à disposition en ligne.

Le webinaire de lancement a réuni plus de 850 personnes et le guide a été téléchargé plus de 900 fois.

INTÉGRATION DU RÉFÉRENTIEL DANS L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE

En parallèle, le centre a contribué à la finalisation du référentiel national des CLSM, version synthétique du guide, destinée à accompagner la réactualisation de l'instruction de 2016.

Ce référentiel a été intégré en annexe de la nouvelle instruction ministérielle n°DGS/SP4/2025/78 du 20 mai 2025, qui :

- Réaffirme la vision participative, territoriale et décroisée de la santé mentale
- Invite les ARS à soutenir activement la création et le développement des CLSM (y compris financièrement)
- Propose pour la première fois un cadre structurant et partagé au niveau national, conciliant orientations régionales et spécificités locales

Cette instruction constitue une étape majeure de consolidation des CLSM dans un contexte marqué par une forte visibilité de la santé mentale au niveau national et une augmentation des besoins sur le terrain.

NOUVEAU SITE INTERNET :

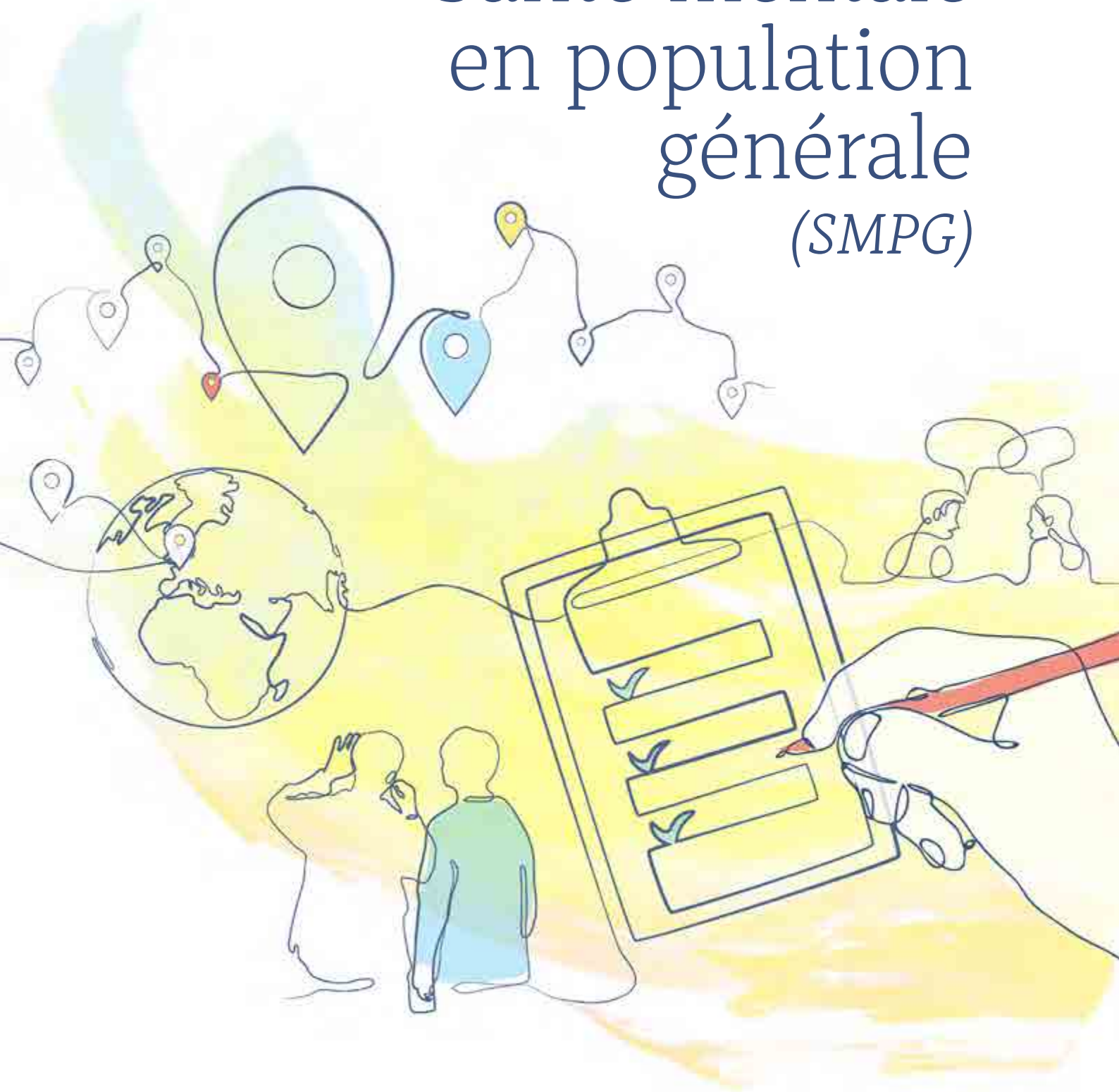
www.ressources-clsm.org





ASEP

Enquête Santé mentale en population générale (SMPG)



UNE RECHERCHE-ACTION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'enquête « **Santé Mentale en Population Générale : images et réalités** » (SMPG) est une recherche-action internationale multicentrique, menée depuis 1997. Elle constitue un outil précieux pour la définition des besoins en santé mentale, l'évaluation des représentations sociales autour de la « folie », de la « maladie mentale », de la « dépression » et des modes d'aide/de soins. Elle constitue un outil d'aide à l'élaboration des politiques nationales de santé mentale. Le CCOMS assure :

- Un soutien méthodologique
- La mise à disposition d'un réseau d'experts
- Un appui technique à la réalisation des enquêtes aux équipes locales françaises et internationales qui en font la demande.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'enquête est conduite sur le terrain selon une méthode éprouvée :

- Des questionnaires administrés en face à face par des enquêteurs spécifiquement formés - Un échantillonnage représentatif de la population locale (quotas : sexe, âge, CSP...)
- Une approche anonyme, menée dans des espaces publics

Les questions explorent ses propres représentations ainsi que la présence de troubles mentaux actuels ou passés et les recours thérapeutiques et/ou aides utilisés.

Objectifs de l'enquête SMPG

1. Décrire les représentations mentales liées à la « folie », la « maladie mentale », la « dépression » et aux différents modes d'aide et de soins, et estimer la prévalence des principaux troubles psychiques dans la population générale âgée de plus de 18 ans.

2. Sensibiliser les partenaires sanitaires, sociaux, associatifs et politiques à l'importance des problèmes de santé mentale dans la population générale.

CHIFFRES CLÉS

100 sites enquêtés depuis 1997
dont : **82** en France, dont 7 dans les DOM
18 internationaux.

Plus de **88 000** personnes ont été interrogées, dont :

- Près de **71 000** en France (6 100 dans les territoires d'outre-mer)
- Près de **17 000** individus pour les sites internationaux.



Enquêtes menées et résultats restitués en 2025 :

L'enquête SMPG a reçu un avis favorable du CEEI/IRB n°24-1135 daté du 10 décembre 2024. Cet avis concerne les recherches effectuées sur le territoire français à compter du 1er janvier 2025 et pour une durée de 5 ans.



Déploiement national

- Poursuite de la préparation et du développement de nouveaux sites d'enquête :
 - **Martinique** (2ème édition)
 - **Pays d'Alsace Centrale**
 - **Corse-du-Sud**
- Réalisation de l'enquête sur le territoire de **Villeneuve-sur-Lot** :
 - 19 communes concernées
 - Plus de 1 000 personnes enquêtées
 - Mobilisation conjointe des acteurs hospitaliers, territoriaux et de la formation en soins infirmiers



Restitution et appui aux territoires

- Organisation de restitutions territorialisées des résultats :
 - Lille Est (59G21) : poursuite des restitutions auprès des élus, professionnels et habitants
 - Villeneuve-sur-Lot : restitution publique associant élus, institutions et partenaires locaux
- Contribution directe à :
 - l'élaboration de diagnostics territoriaux en santé mentale,
 - le pilotage des politiques locales,
 - le renforcement des dynamiques de Conseils locaux de santé mentale (CLSM)



Dimension internationale

- Intégration de l'enquête SMPG dans plusieurs projets de coopération internationale
- Réalisation de l'enquête en **Côte d'Ivoire** (Bouaké et Abidjan)
- Appui méthodologique aux partenaires pour la valorisation des résultats auprès des décideurs

Publications

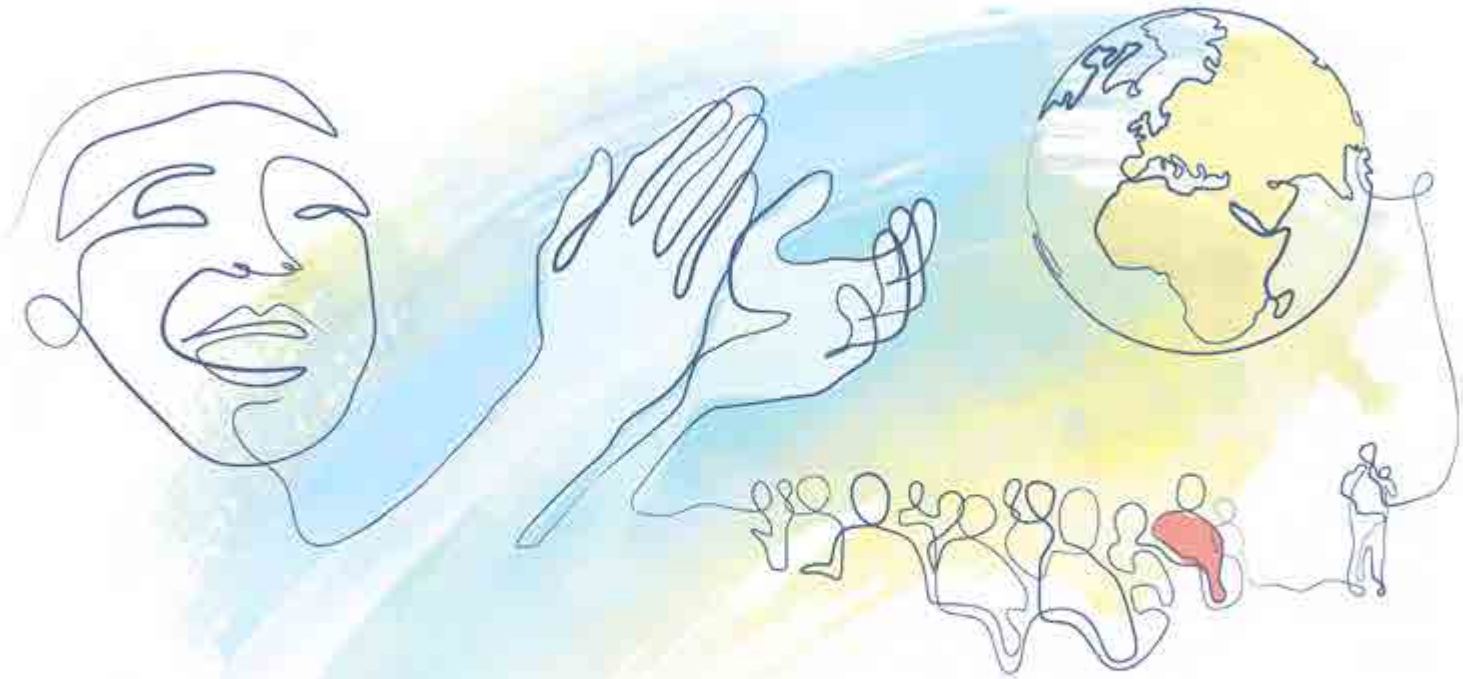
Post-traumatic stress disorder in French Guiana: prevalence and risk factors in the general population. Mathieu Nacher, Astrid Van Melle, Estelle Thomas, Johanna Pavie, Blandine Solignat, Imane Benradia, Deborah Sebbane, Eva Aernout, Jean-Luc Roelandt, Caroline Janvier, François Lair & Vincent Bobillier. *Front. Public Health, Sec. Public Mental Health*. Volume 13 - 2025 <https://doi.org/10.3389/fpubh.2025.1668105>



Analyse des données recueillies dans le cadre de l'enquête SMPG

Mise à disposition des données :

- Estimation des besoins en santé mentale : cadre conceptuel et approche territorialisée en France. Charlie Bourin - Mémoire M2 Géographie de la Santé. UPN SSA - Université Paris Nanterre - UFR Sciences sociales et administration. UPEC LLSH - Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Faculté des lettres, langues et sciences humaines.
- Exploration des inégalités de prise en charge des personnes ayant des idées suicidaires selon leurs caractéristiques sociales. Chris Redd - Doctorant en Sociologie, CRESPPA-CSU, Université Paris 8.
- "Paranoia is a context-sensitive symptom". A proof-of-concept network ecological analysis of psychotic experiences across contexts: general versus incarcerated populations. Christophe Gauld, Ali Amad, Kevin D'Ovidio & Thomas Fovet. Article soumis à *Schizophrenia Bulletin*.



Actions internationales

Le CCOMS, partenaire des politiques publiques en santé mentale

En 2025, le CCOMS a poursuivi son engagement international en accompagnant les autorités publiques et les acteurs de terrain dans l'évolution de leurs politiques de santé mentale. Son action s'inscrit dans une approche de santé mentale publique fondée sur le développement de services communautaires, la prévention, la lutte contre la stigmatisation et le respect des droits humains. Il accompagne, avec ses outils et ses valeurs, le développement du programme QualityRights de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en francophonie.

À la demande du ministère de la Santé français, le CCOMS a conduit, en partenariat avec Expertise France, une mission exploratoire **au Mexique en février 2025**. Cette mission a permis d'analyser les ressources, les besoins et les enjeux du système de santé mentale mexicain, dans un contexte de réforme nationale engagée depuis 2022. Les échanges menés avec les autorités, les professionnels, les structures de soins, les chercheurs et les acteurs de la société civile ont contribué à identifier des axes prioritaires de coopération, en appui à la gouvernance, à l'organisation des services, à la prévention et à la recherche. Le rapport de recherche est disponible. Le CCOMS a également accueilli, dans le cadre du Diplôme inter-universitaire, un jeune psychiatre chef de service à l'hôpital de Monterrey.

Accueil de délégation et échanges de pratiques

Dans la continuité de cette mission, le CCOMS a contribué à **l'accueil en France d'une délégation de l'IMSS-Bienestar**, avec l'appui de l'Ambassade de France au Mexique, du ministère de la Santé et de l'hôpital Sainte-Anne à Paris.

Ce voyage d'études a permis de valoriser les orientations françaises en matière de santé mentale publique en présentant des dispositifs territoriaux illustrant une approche communautaire intégrant la participation des personnes concernées par un trouble psychique et la protection des droits fondamentaux. Ces échanges ont renforcé les liens de coopération et favorisé le partage de pratiques innovantes ainsi que des principes de la sectorisation psychiatrique.

Animation de réseaux et d'échanges internationaux



Le CCOMS a également contribué à l'animation du dialogue international en santé mentale publique, notamment à l'occasion du **congrès 2025 de la Société française de santé publique**. En co-organisant, avec Expertise France, une session internationale dédiée à la coopération en santé mentale, le CCOMS a favorisé le partage d'expériences et de réflexions entre acteurs institutionnels et experts

internationaux, soulignant la coopération comme un levier majeur d'innovation et de transformation des politiques publiques. Cette session a réuni les programmes nationaux de santé mentale de Côte d'Ivoire et du Liban, le Haut Comité de santé publique, Expertise France ainsi que l'hôpital de Monterrey.

Coopérations de terrain et dynamiques communautaires durables

En **Côte d'Ivoire**, le CCOMS a poursuivi une coopération engagée de longue date avec la Ville et l'hôpital psychiatrique de Bouaké. Les actions menées en 2025 ont contribué au renforcement des capacités locales en santé mentale communautaire, en particulier par le développement de la pair-aidance, la participation des usagers et des aidants, et l'appui aux dynamiques locales de gouvernance, notamment le comité communal de santé mentale de Bouaké. Ces coopérations de terrain s'inscrivent dans une perspective de partenariat durable et de coopération décentralisée à partir de 2026, avec le support de jumelages interhospitaliers et intercommunaux.



Capitalisation et partage des enseignements

Enfin, le CCOMS a assuré la capitalisation et la restitution des actions internationales menées en 2024 et 2025, notamment à travers une restitution transversale organisée par Expertise France et le ministère de la Santé en octobre 2025. Cette démarche a permis de partager les principaux enseignements issus des expériences conduites en Côte

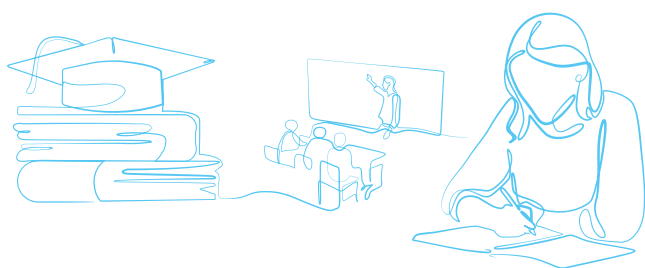
d'Ivoire, au Mexique et au Vietnam, contribuant ainsi à la diffusion des connaissances et au renforcement de l'expertise du CCOMS au service de la santé mentale publique à l'échelle internationale, et d'envisager des possibilités de coopération entre pays à l'avenir.

Formations

Diplôme inter-universitaire (DIU) **Santé mentale dans la communauté :** *étude et applications*

Le DIU Santé mentale dans la communauté, coordonné par le CCOMS et les Universités de Lille 2, Paris 13, l'AP-HM, le CHU Sainte-Margueritte de Marseille, propose une formation théorique et pratique à la santé mentale dans la communauté. Organisé en trois modules de 5 jours chacun, ce DIU permet de découvrir des applications dans les domaines suivants :

- L'organisation des services de santé mentale dans la cité,
- Le développement des pratiques psychiatriques centrées sur le rétablissement, promotion et prévention de la santé mentale, lutte contre la stigmatisation et la discrimination, participation des élus locaux, des usagers et des aidants aux dispositifs de prévention, de soins et d'insertion sociale.



Modules de formation :

MODULE 1 : Santé mentale dans la communauté : santé publique et prévention

En partenariat avec le CH Sainte Anne et coordonné par le Dr Maeva Musso.

MODULE 2 : Santé mentale dans la communauté : principes et outils

En partenariat avec l'EPSM Lille Métropole et coordonné par Nicolas Daumerie.

MODULE 3 : Santé mentale dans la communauté : pratiques en réseau

En partenariat avec la Ville de Marseille et les services du Pr et Naudin et Lançon, coordonné par le Dr Aurélie Tinland.

Promotion 2025

28 participants en provenance de toute la France ainsi que de Belgique et du Mexique.

Plus de **30** visites proposées.

24 mémoires rédigés.

Les **3** sessions (Paris – Lille – Marseille) ont eu lieu **en présentiel**.





Session « Psychiatrie et justice pénale » à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)

Organisée du 27 au 31 octobre 2025 à Paris, cette session de formation visait à :

- Diffuser des connaissances théoriques et techniques actualisées sur les troubles psychiques.
- Mieux faire connaître les troubles psychiques grâce aux témoignages de ceux qui les soignent et les vivent.
- Encourager des échanges pluridisciplinaires entre professionnels de la justice, de la santé et du secteur social.

La session était ouverte à un public large, composé principalement de magistrats, mais aussi de greffiers, policiers, gendarmes, services sociaux et des personnels de l'AP-HP. Elle fait participer les acteurs du système psychiatrique en prison, mais aussi les usagers, familles, personnes concernées, victimes et élus locaux.

Programme :

JOUR 1 : Introduction à la psychiatrie communautaire

JOUR 2 : Introduction à la psychopathologie

JOUR 3 : Expertises psychiatriques et « dangerosité »

JOUR 4 : L'accès aux soins en prison

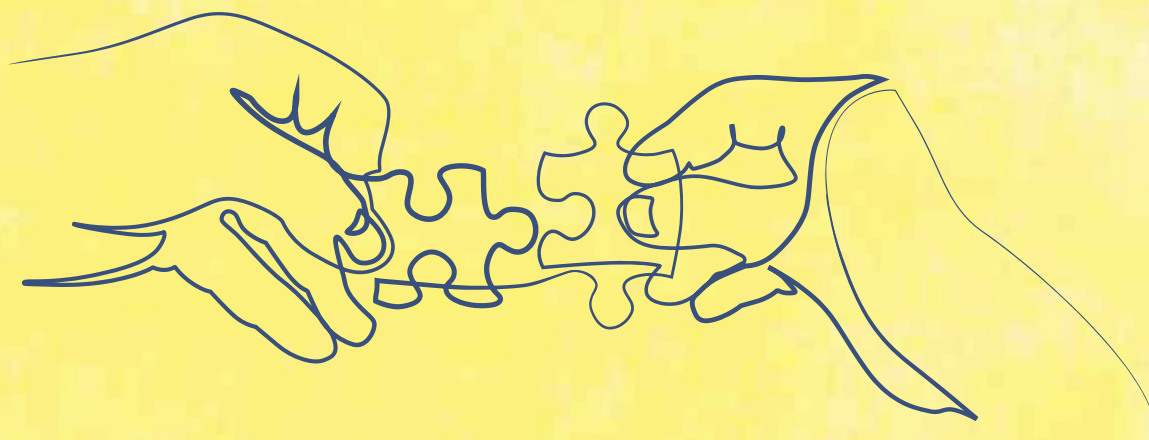
JOUR 5 : Pédopsychiatrie et Justice pénale

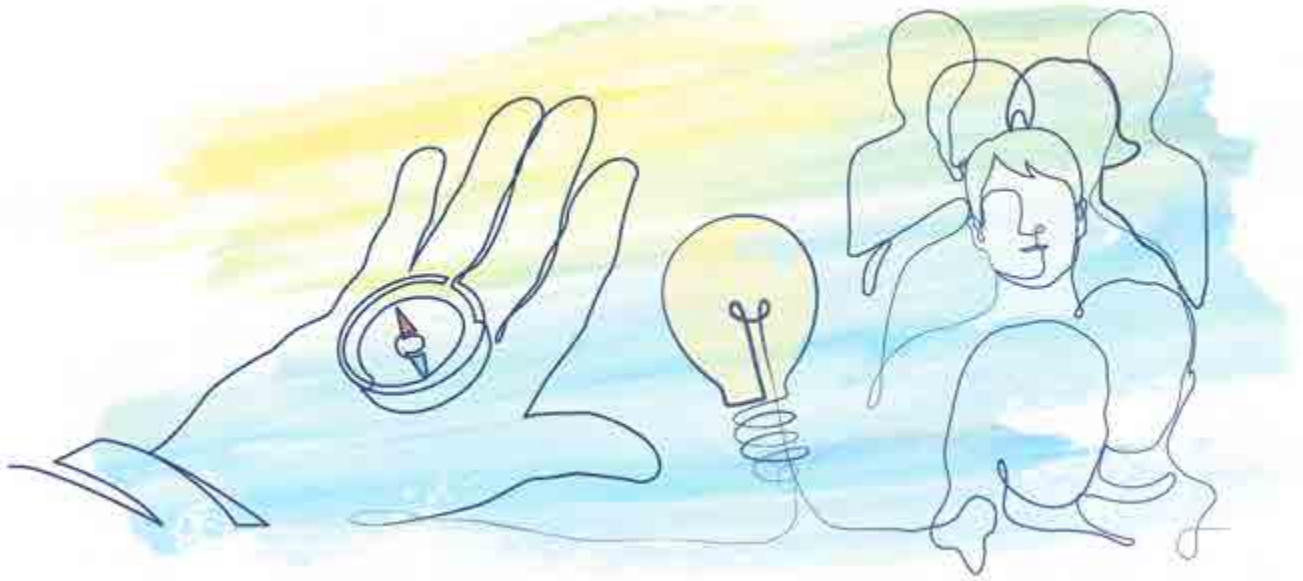
Participation :

La session 2025 a rassemblé une cinquantaine d'apprenants.

LES RÉALISATIONS 2025

Soutenir
les activités
de l’OMS visant
à mettre en œuvre
le programme
QualityRights





Le programme QualityRights

Le programme QualityRights de l'OMS est déployé par le CCOMS en France et dans des pays francophones sélectionnés.

Il vise à soutenir les établissements de santé mentale volontaires dans l'amélioration du respect des droits des personnes dans les parcours de soins

Ce programme s'appuie sur la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU, ratifiée par la France en 2010. Il repose sur une méthodologie d'observation fondée sur 116 critères répartis en 5 thèmes :

- Niveau de vie adéquat
- Etat de santé physique et mental
- Capacité juridique
- Prévention de la violence et de la maltraitance
- Autonomie et inclusion.

Les observations QualityRights

Chaque observation est réalisée par une équipe pluridisciplinaire composée

- De professionnels (psychiatres, infirmiers, psychologues, juristes, etc.)
- De personnes directement concernées par un trouble psychique
- D'aidants.

Chaque observation implique :

- La formation des observateurs (8 personnes environ)
- Des déplacements préparatoires
- La visite en tant que telle, d'une durée de 3 jours avec 8 observateurs en général
- Une restitution à l'établissement
- La production d'un rapport avec les constats et des recommandations d'action.

Le programme comporte également un volet de formations et un volet d'actions internationales.

Un programme de recherche nommé EQUAR a par ailleurs débuté (voir plus loin, les « Recherches du GCS »).

Bilan

DU PROGRAMME ++++++

Depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme QualityRights en France en 2017,

120 unités ont été visitées dans **30** établissements, au cours de **36** observations.
64 rapports d'observations ont été rédigés.

EN 2025 ++++++

8 observations ont été effectuées dans 8 établissements différents, pour un total de 38 unités visitées.
74 rapports d'observation ont été rédigés et partagés aux services concernés.

Ces observations ont mobilisé **44** observateurs (hors agents CCOMS), et plus de 454 entretiens ont été réalisés, dont 310 avec des professionnels, 124 avec des usagers des services visités, et 20 avec des aidants familiaux.

6 sessions de sensibilisation à la méthodologie QualityRights ont été organisées, permettant la formation de **60** nouveaux observateurs, dont :

8 experts d'expérience/MSP

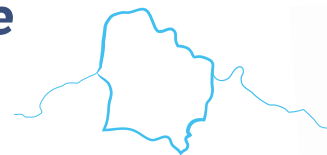
9 aidants familiaux

43 professionnels (infirmiers, psychiatres, psychologues et neuropsychologues, IPA, ergothérapeutes, coordonnateurs CLSM et PTSM, juristes, avocats, cadres de santé, directeurs d'établissement, etc.).

Fin 2025, le pool national d'observateurs formés et souhaitant être sollicités pour participer à des observations QR compte un total de **274** observateurs, dont :

- 19% d'experts d'expérience, dont des Médiateurs de Santé-Pairs.
- 10% d'aidants
- 10% de psychiatres
- 38% de professionnels de la santé mentale (autres que psychiatres)
- 22% d'autres professionnels (juristes, sociologues, ergothérapeutes, coordonnateurs de CLSM...)

Déploiement régional du programme QualityRights (projet FIOP)



Entre mai 2023 et décembre 2025, le CCOMS a bénéficié d'un financement du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) afin d'expérimenter un mode de déploiement et de gouvernance régionale du programme QualityRights dans la région des Hauts-de-France.

En 2025, le travail de déploiement du programme s'est poursuivi et a été complété par une évaluation du projet conduite en juin 2025. Cette **évaluation** a mis en évidence :

- la pertinence de la structuration régionale du programme ;
- le renforcement de la visibilité et de l'activité QualityRights en région ;
- une mobilisation accrue des acteurs et des parties prenantes.

Les actions de communication et de développement des observations ont été poursuivies. Depuis le début du projet :

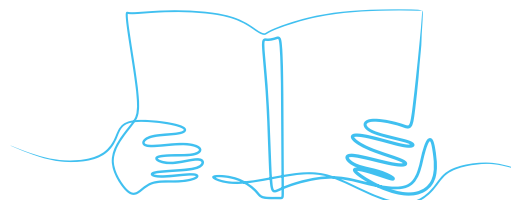
- 82 actions de communication ont été menées sur la région
- 33 des 48 établissements de santé mentale des Hauts-de-France ont été informés du programme
- 10 observations sur les 21 effectuées en France entre 2023 et 2025 ont eu lieu sur les Hauts-de-France, permettant de couvrir 15 des 85 secteurs de psychiatrie adulte régionaux.

Au regard de ces conclusions, **le financement FIOP a été pérennisé**, permettant la poursuite du déploiement en Hauts-de-France et ouvrant des perspectives de répliation dans d'autres régions.

Ce déploiement repose sur un travail partenarial étroit avec les acteurs régionaux de la santé mentale.

Communication écrite

Gagnon, J., Faure, J., & Vasseur-Bacle, S. (2025, août). *Droits des usagers : « QualityRights redonne du sens à ma pratique »*. Santé Mentale.



LES RÉALISATIONS 2025

Aider l'OMS à promouvoir la gouvernance participative et la mise en œuvre du soutien professionnel par les pairs

Les attendus du CCOMS vis-à-vis de l'OMS pour ce terme de référence sont de :

- Recenser les pratiques innovantes impliquant des personnes ayant une expérience vécue
- Rédiger une série de manuels pratiques sur la base des contributions des parties prenantes concernées
- Identifier une série de recommandations pour promouvoir le travail de l'OMS en matière d'autonomisation des usagers

La participation effective des personnes concernées par un trouble psychique dans les services de soins, dans les activités de recherche et les actions de formation : modalités pratiques d'application

La participation des personnes directement concernées par un trouble psychique constitue, pour le CCOMS, un levier central du déploiement d'une santé mentale publique. Elle vise à renforcer l'alliance entre usagers et professionnels, à donner du sens aux politiques et aux pratiques de soins, et à reconnaître les savoirs expérientiels comme pleinement complémentaires des savoirs professionnels et académiques.

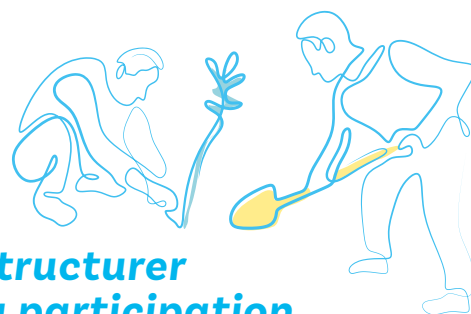
Depuis plusieurs années, le CCOMS développe une démarche empirique et co-construite de participation, fondée sur des modalités pratiques systématiques, transversales, rémunérées et adaptées aux besoins des personnes concernées comme aux contraintes institutionnelles. En 2025, ces modalités ont continué de s'opérationnaliser, de se structurer et de se diffuser aux niveaux national, régional et local.

Le Conseil des Consultants en Savoirs Expérientiels (CCSE)

Créé en 2023, le Conseil des Consultants en Savoirs Expérientiels (CCSE) constitue le principal espace structurant de cette démarche. La troisième promotion a démarré en octobre 2025 et, **depuis 2023, 30 personnes ont été membres du CCSE.**

Le CCSE est un espace de co-formation et d'échanges réservé aux personnes concernées par un trouble psychique, sans prérequis de diplôme. Pendant un an, les consultants se réunissent mensuellement au CCOMS et peuvent être rémunérés s'ils le souhaitent. La diversité des parcours et des vécus représentés favorise l'interconnaissance et la complémentarité des savoirs expérientiels, professionnels, académiques et scientifiques.

En 2025, le CCSE a pleinement joué son rôle d'espace de montée en compétences, de légitimation des savoirs expérientiels et de préparation à une participation effective. Les consultants ont été progressivement associés aux actions du CCOMS : interventions publiques, formations, relectures de documents, groupes de travail, focus groups, observations QualityRights et co-rédaction d'outils.



Structurer la participation des usagers dans les services de soins

Parallèlement, le CCOMS a entrepris en 2025 un travail de structuration de la participation des usagers au sein des services de soins, en lien avec la direction commune du GHT psy Nord-Pas-de-Calais. Ce travail s'appuie sur une feuille de route visant à instaurer une gouvernance participative locale, à valoriser la participation des usagers et à favoriser leur autonomisation.

Cette structuration repose notamment sur la mise en place de trinômes de référents par pôle associant porte-parole des usagers, professionnels et consultants en savoirs expérientiels, afin de faciliter la participation des usagers aux instances, aux actions de formation, de recherche et aux démarches d'amélioration des pratiques. Elle intègre également des actions en faveur du respect des droits, de la prévention des situations de crise et de la mobilisation des ressources du territoire.

Faciliter l'accès à la formation et renforcer les capacités d'agir

En 2025, le CCOMS a également renforcé l'accès à la formation pour les personnes concernées. Douze consultants ont ainsi bénéficié gratuitement d'une **formation certifiante au Facile à Lire et à Comprendre (FALC)**, répondant à un besoin identifié dès 2024. Cette formation a permis de soutenir des travaux de communication à destination des usagers et de valoriser les capacités d'apprentissage des membres du CCSE.

Projet “Concrétiser la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale”

En 2022, le CCOMS a répondu, via le Groupement de coopération sanitaire (GCS) pour la recherche et la formation en santé mentale, à un appel à projets de la Fondation de France.

Objectif

Promouvoir la participation au niveau de l'échelle de soin des personnes (unité d'hospitalisation, hôpital de jour, CMP, équipe mobile, etc.). Ce projet ne concerne donc pas la participation au niveau institutionnel (RU – représentants des usagers ; CDU – Commission des usagers). Il s'agissait de co-construire des outils avec l'ensemble des parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre concrète de la participation des personnes concernées dans les services de soins de santé mentale.

Méthodologie et outils développés

A la suite de rencontres régionales organisées en 2023, qui ont permis de recueillir les souhaits des usagers, des aidants et des professionnels, une ingénierie pédagogique a été construite afin de sensibiliser les professionnels des services aux concepts sous-tendant la participation des usagers. Elle comporte deux volets :

- Sept fiches techniques, adaptées à la psychiatrie, contenant :
 - Des informations juridiques, administratives, nationales et internationales
 - Des conseils au montage de projet
 - Des exemples de pratiques participatives.
- Un parcours de formation destiné aux professionnels en trois temps :
 - Des outils préparatoires de e-learning (basés sur les fiches techniques)
 - Une journée d'intervention sur site
 - Un webinaire de bilan à 3 mois.

Cette formation permet de travailler la question des injustices testimoniales, herméneutiques et épistémiques contributives, qui constituent les racines de la non participation en psychiatrie.

Bilan 2025

Depuis le début du projet, 27 sessions de formation ont été organisées dans 15 établissements du GCS, permettant de former 320 professionnels.

Sur la seule année 2025, 15 formations ont été réalisées et 180 professionnels ont été formés.

L'ensemble de la démarche a reposé sur une implication étroite des usagers et des aidants à toutes les étapes du projet. La conception des rencontres régionales, la rédaction des contenus, l'animation des réunions et des formations, ainsi que la relecture des supports ont été co-construites avec des experts d'expérience. Les usagers impliqués ont été indemnisés, et chaque session de formation a été co-animée par un expert d'expérience, garantissant une approche participative.

Communications orales

- 07/11/25 : Congrès de la Société française de santé publique (SFSP) - « Participation des usagers en psychiatrie : pourquoi ? Comment ? » - Lille, France (communication et animation du symposium)
- 05/05/2025 : Diplôme inter-universitaire « Santé mentale dans la communauté » - Présentation aux étudiants du projet « Rendre concrète la participation des usagers des services de santé mentale » - Lille.





Programme Médiateurs de Santé-Pairs

Depuis 2012, le programme Médiateurs de Santé-Pairs (MSP) forme et accompagne l'embauche d'ex-usagers des services de santé mentale, rétablis ou en voie de rétablissement, dans des établissements hospitaliers et structures médico-sociales de santé mentale. Ce programme repose sur le principe d'intégration du savoir expérimentiel au sein des équipes de soins.

Il constitue un levier pour faire évoluer les pratiques en santé mentale en mobilisant, dans les dispositifs de soin, l'expérience issue de l'expérience vécue.

Fin 2025, le programme a permis de créer près de 300 postes de Médiateurs de Santé-Pairs.

Une intégration progressive et professionnalisée

Les MSP sont employés en tant que salariés dans des équipes de soins en psychiatrie, d'addictologie, ou bien dans des structures médico-sociales ou sociales. Leur prise de poste précède de quelques semaines le début de leur formation, ce qui leur permet de :

- Découvrir leurs lieux d'exercice professionnel
- Se familiariser avec les équipes
- Comprendre le fonctionnement de la structure dans laquelle ils sont intégrés

Leur première année d'activité, ils suivent une formation universitaire de niveau troisième année de Licence, répartie sur 8 à 9 semaines de cours en présentiel, au rythme d'une semaine par mois.

Deux formations universitaires

› Licence Sciences sanitaires et sociales – Parcours Médiateur de Santé-Pairs

Proposée depuis 2018 par l'Université Sorbonne Paris Nord, en partenariat avec le CCOMS.

› Licence professionnelle – Mention Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Médiateur de santé-pair

Créée en 2022, cette formation est portée par le département de neuropsychologie de l'Université de Bordeaux.

Les enseignements dispensés dans les deux cursus visent à :

- s'intégrer dans une équipe hospitalière ou médico-sociale
- contribuer à améliorer la qualité du suivi et de l'accompagnement des personnes
- repérer ses forces et ses limites dans la relation d'aide, au sein d'une équipe et comme professionnel
- contribuer au rétablissement et à l'empowerment des personnes accueillies
- développer son identité professionnelle de MSP.

Il ne s'agit pas d'un cursus initial – les MSP occupent déjà leur poste au démarrage de la formation.

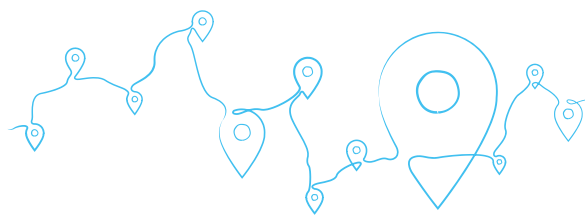
L'accompagnement des établissements par le CCOMS

Le CCOMS joue un rôle clé dans l'intégration des Médiateurs de Santé-Pairs dans les établissements :

- En amont, il accompagne les établissements dans la formalisation de leur projet d'intégration d'un MSP, notamment par la formation des équipes volontaires aux concepts de rétablissement et de savoirs expérimentiels
- Lors des recrutements, il collabore alors avec les équipes et services pour préparer les fiches de postes et participe aux entretiens de recrutement
- Il anime également des réunions de sensibilisation, afin de faire connaître le programme et ses enjeux aux professionnels du soin.

Les établissements publient leurs offres d'emploi, relayées via la page Facebook du programme Médiateurs de Santé-Pairs.

La formation des équipes accueillantes, et leur connaissance des concepts de rétablissement et de savoir expérimentiel, sont identifiées comme des leviers favorables à des intégrations réussies.



Structurer et soutenir les dynamiques territoriales

L'année 2025 a confirmé l'importance du travail territorial pour favoriser le déploiement de la pair-aidance professionnelle. Le CCOMS s'est appuyé sur les Projets territoriaux de santé mentale (PSTM) et sur l'engagement de plusieurs Agences régionales de santé pour renforcer l'ancrage du programme dans les territoires.

En Hauts-de-France, le recrutement d'une chargée de mission dédiée a permis de structurer durablement le déploiement régional et de renforcer la mise en réseau des acteurs.

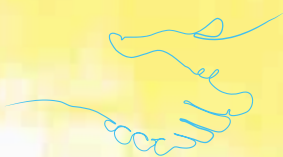
Ce travail contribue à créer les conditions favorables à l'émergence de projets portés par les équipes et à une appropriation progressive du programme.

2025
BILAN



92

équipes rencontrées dans le secteur sanitaire et médico-social

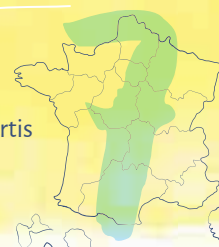


38

Médiateurs de Santé-Pairs recrutés

34

établissements recruteurs, répartis dans 7 régions



Rendre visible le programme et valoriser la pair-aidance professionnelle

La visibilité du programme Médiateurs de Santé-Pairs a été renforcée en 2025 à travers de nombreuses actions de communication et de valorisation. Les interventions menées par le CCOMS ont systématiquement associé des Médiateurs de Santé-Pairs, afin de croiser expertise institutionnelle et savoirs issus de l'expérience.

En 2025 :

- 32 actions de communication et de valorisation
- Interventions co-animées avec des MSP
- Publications et reportages relayant les enjeux et les pratiques de la pair-aidance professionnelle

Ces actions ont contribué à une meilleure compréhension du programme, à la diffusion des repères professionnels de la pair-aidance et à la reconnaissance du rôle des Médiateurs de Santé-Pairs dans l'évolution des pratiques en santé mentale.

Le GCS POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTÉ MENTALE

Le Groupement de coopération sanitaire (GCS) a pour objet la recherche, la formation et la mise en œuvre d'actions visant le développement de dispositifs de santé mentale intégrés dans la cité, incluant la prévention et l'insertion des publics souffrant de troubles mentaux. Le Groupement œuvre à la promotion des échanges professionnels et à toute action de lutte contre la stigmatisation en santé mentale et en psychiatrie. Il favorise et soutient la participation des représentants des usagers, des familles et des aidants.



Le GCS, dont le conseil scientifique est celui du CCOMS, relaie les recommandations de l'OMS au niveau national et localement. Il permet à ses membres de développer des services et des pratiques de qualité en santé mentale, associant les usagers, les familles, les élus locaux, les acteurs du champ sanitaire et social. Le Groupement porte, directement ou via le CCOMS, des recherches, des actions, des dispositifs et des formations.

Il propose aux établissements membres de s'y associer, de s'y impliquer ou d'en bénéficier.

Le GCS, groupement de droit public pour la recherche et la formation en santé mentale, est financé par les participations de ses membres. La réponse à des appels à projets nationaux (IRES, PREPS, INCA...) ou la recherche de partenariats ponctuels locaux (ARS, collectivités locales...), nationaux (services de l'Etat, Fondations...) ou européens (Interreg...), permettent le déploiement de ses travaux.

Fin 2025, le GCS comptait **30** établissements.

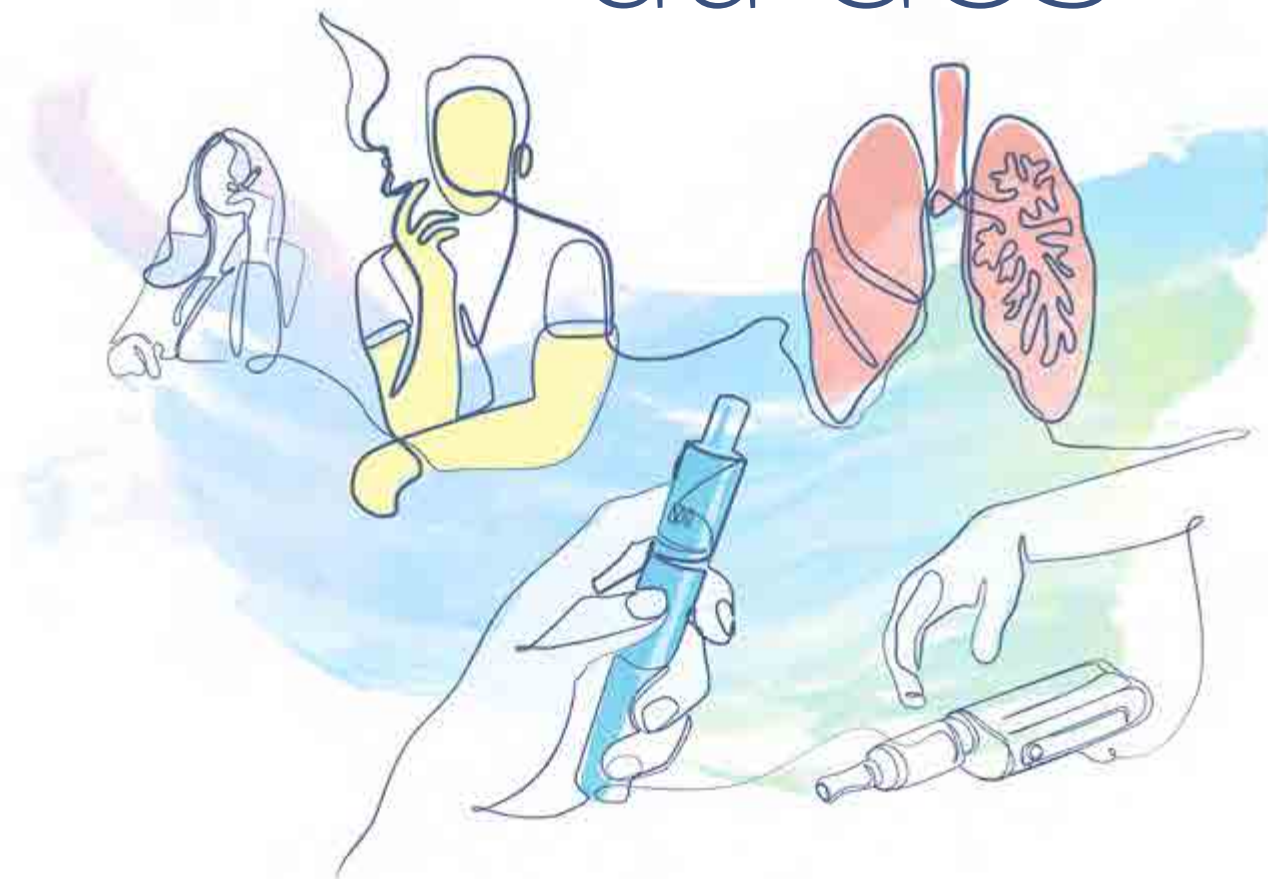
Les membres du GCS représentent : **191** secteurs de psychiatrie,
11 000 000 d'habitants, **32 000** professionnels,
une file active (*personne ayant bénéficié d'au moins un acte dans l'année*) de plus de **300 000** personnes.



Les 30 établissements membres :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| EPSM de la Réunion – Saint-Paul | CESAME - Saint Gemme sur Loire |
| CH de Cadillac-sur-Garonne | Hôpitaux Paris Est Val de Marne (<i>ex Hopitaux de Saint Maurice et CH Les Murets</i>) |
| CH La Chartreuse – Dijon | Fondation Bon Sauveur de la Manche |
| CH Edouard Toulouse – Marseille | CH de Rouffach |
| MGEN Lille | EPSM Val de Lys Artois |
| CASH de Nanterre | EPSM Lille Métropole |
| CH Sainte Marie – Nice | EPSM des Flandres |
| CH Sainte Anne - Paris | CH intercommunal de Créteil |
| Centre Psychothérapique – Nancy | CH départemental La Candélie – Agen |
| CHRU de Lille | CH des Pyrénées – Pau |
| EPS Roger Prévot | CH de Jonzac |
| CH de Plaisir | CH d'Erstein |
| CH Gérard Marchand – Toulouse | CH Drôme-Vivarais |
| CH Maurice Despinoy - Fort de France | CH Saint Ylié Jura |
| EPSM de Guadeloupe | CH de Novillars |

Les recherches du GCS



TABAPSY

Le projet TABAPSY, financé par l'Institut national du cancer (INCa) et l'Institut pour la recherche en santé publique (IReSP) depuis 2019, est une recherche interventionnelle en santé publique menée conjointement par le GCS-CCOMS et l'unité ECEVE de l'INSERM.



Bilan 2025

L'année 2025 marque une étape décisive avec le **lancement de l'expérimentation et de l'évaluation de l'intervention de réduction du tabagisme** destinée aux personnes suivies en psychiatrie publique ambulatoire. Cette phase constitue l'aboutissement des travaux exploratoires et de co-construction menés avec chercheurs, professionnels et usagers.

L'évaluation repose sur une **méthodologie mixte**, combinant une étude contrôlée randomisée menée dans 22 centres issus de 11 établissements publics de santé mentale, et une étude qualitative d'implémentation visant à analyser les conditions de mise en œuvre de l'intervention. Face à des inclusions plus lentes que prévu, la période d'inclusion a été prolongée afin de garantir la robustesse du protocole. Les premiers résultats sont attendus au second semestre 2026.



En parallèle, la recherche a fait l'objet d'actions de valorisation scientifique en 2025, notamment la présentation de deux posters lors de rencontres nationales, dont l'un a reçu le 1er prix du Poster scientifique, ainsi qu'un atelier participatif organisé lors du congrès de la Société française de santé publique à Lille.





EQUAR

En 2023, le CCOMS a reçu un financement du Ministère de la Santé (Programme de Recherche sur la Performance du système des soins) afin de mettre en place la recherche EQUAR (Une Evaluation du programme QualityRights de l'OMS), qui vise à évaluer la démarche QualityRights (QR). Elle propose une méthodologie mixte de recherche et comporte 3 volets :

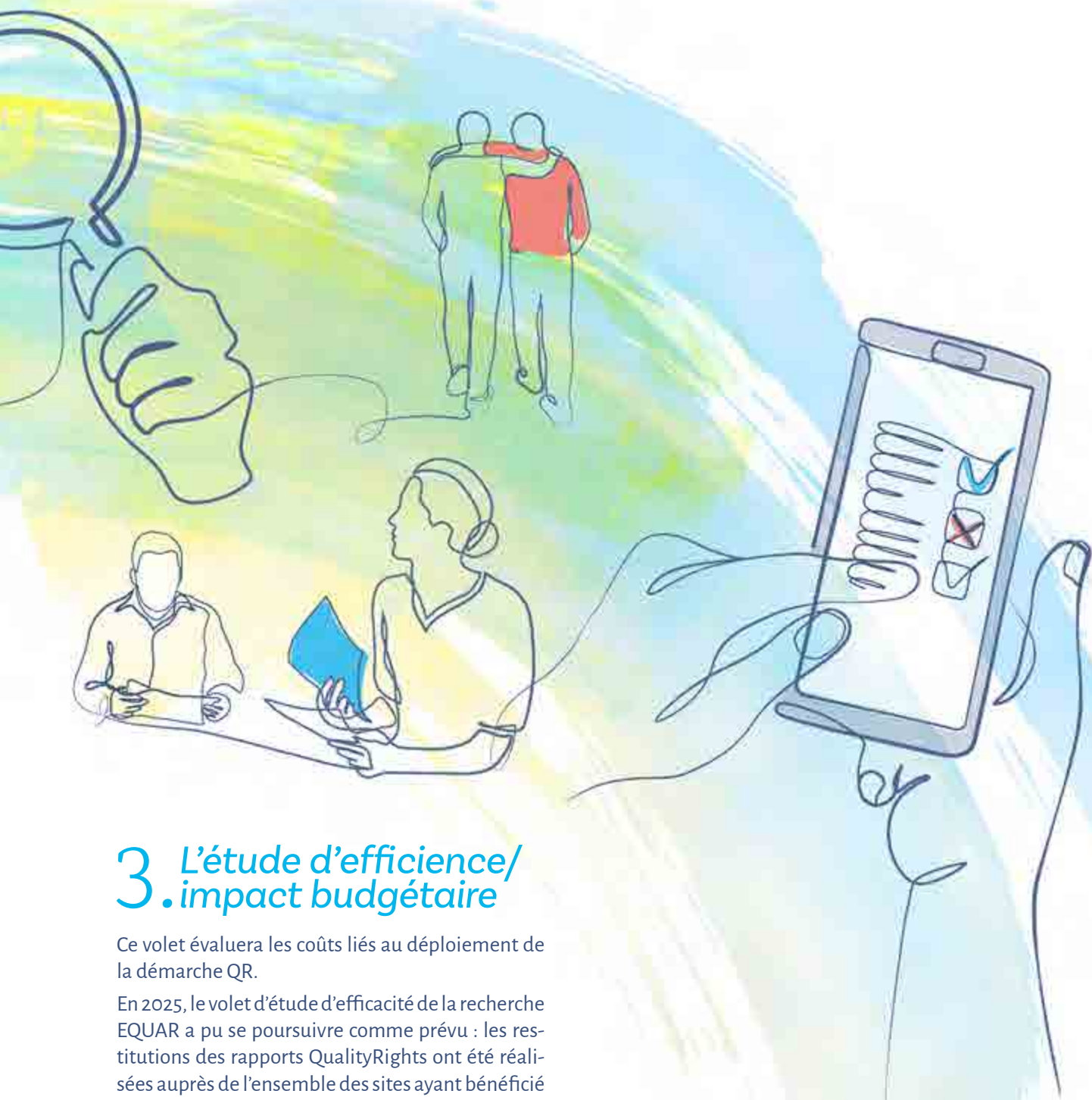
1. L'étude d'efficacité

Il s'agit d'un essai contrôlé randomisé en cluster qui étudie la perception de la satisfaction des soins par les usagers des services de santé mentale. Il est conduit dans 8 établissements du GCS pour la Recherche et la Formation en santé mentale regroupant 10 sites¹. 5 sites ont reçu une observation QR (groupe intervention), les 5 autres poursuivront leurs pratiques usuelles (groupe contrôle).

Un ensemble d'indicateurs sont également étudiés : la qualité de vie au travail des professionnels et l'activité hospitalière (nombre de mesures d'isolement et de contention, nombre d'hospitalisations sous contrainte, durée d'hospitalisations, répartition de l'activité hospitalière et ambulatoire).

2. L'étude d'implémentation

Ce volet analysera l'appropriation et les modalités de mise en œuvre des pistes d'amélioration identifiées par la démarche QR sur les 5 sites du groupe intervention.



3. L'étude d'efficience/ impact budgétaire

Ce volet évaluera les coûts liés au déploiement de la démarche QR.

En 2025, le volet d'étude d'efficacité de la recherche EQUAR a pu se poursuivre comme prévu : les restitutions des rapports QualityRights ont été réalisées auprès de l'ensemble des sites ayant bénéficié d'une observation en 2024 et le deuxième temps de collecte des données a été réalisé sur l'ensemble des sites participants.

1. CHS Sainte Marie – Nice ; Centre Psychothérapique – Nancy ; CH Drôme Vivarais ; CASH de Nanterre ; CH de la Candélie ; CH Plaisir (2 secteurs) ; EPSM Lille Métropole (2 secteurs) ; CH d'Erstein.

LES VALEURS *DU CCOMS*

Implication de tou.tes les citoyen.nes afin de faire de la santé mentale l'affaire de tou.tes

Affirmation des droits et de la pleine citoyenneté des personnes usagères des services de santé mentale tels que promus par la Convention Internationale de l'ONU relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH)

Lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes confrontées à une souffrance, un trouble ou une situation de handicap d'ordre psychique

Promotion des services de santé mentale – sanitaires, psychiatriques, sociaux et médico-sociaux – intégrés dans la Cité, sur des territoires de proximité

Participation effective des personnes usagères des services de santé mentale, des aidants et proches à l'amélioration de la qualité des services, de la recherche et de la formation

Reconnaissance et valorisation des savoirs expérientiels en santé mentale

Un leitmotiv : l'amélioration des conditions de vie, de l'accès aux soins et les droits des usagers et des aidants

Merci à nos partenaires !

Le Centre collaborateur français de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille, France) est une organisation fonctionnelle rassemblant un réseau d'actions, de compétences, de programmes, en lien avec la politique de santé mentale de l'OMS. Il répond aux exigences de recherche et de formation définies par l'OMS. Il regroupe des hôpitaux, centres de recherche et universités, qui participent à la mise en place de son programme d'actions. Le Centre est désigné tous les 4 ans par l'OMS, sur la base d'un programme pluriannuel. Les hôpitaux ont créé un Groupement de coopération sanitaire pour la recherche et la formation en santé mentale.

Le Centre est constitué d'un réseau de personnes qualifiées et d'un Conseil scientifique consultatif, tous les deux rassemblés autour de valeurs communes.

Le CCOMS travaille en lien :

- avec les services de l'Etat : la Délégation Ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie, Direction Générale de la Santé (DGS), Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes, Santé Publique France, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les Agences Régionales de Santé (ARS), Expertise France, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES),
- avec l'Union Européenne, l'OMS International (Genève), l'OMS EURO (Copenhague) et les autres bureaux régionaux de l'OMS ainsi que d'autres Centres Collaborateurs OMS spécialisés en santé mentale,
- avec les associations d'usagers, aidants, élus, nationales et internationales : Advocacy France, UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), Argos2001, Collectif Schizophrénies, Schizo?... Oui!, ESPER Pro, La Maison Perchée, les Groupes d'entraide mutuelle, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF), Association des maires ruraux de France (AMRF), Elus santé publique & territoires (ESPT), Fabrique Territoires Santé, Réseau Français Villes-Santé (RFVS), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT),
- avec les associations de professionnels de la santé mentale, les sociétés savantes, des organismes d'information et de formation : Psycom, Association des Etablissements participant au service public de Santé Mentale (AdESM), Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie (Affep), Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues (AJPIA), Société Française de Santé Publique (SFSP), Santé Mentale France (SMF), Alfapsy, CEAPSY Ile de France, le Congrès Français de Psychiatrie, les IREPS, la Société française de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SFPEADA), l'Association de psychiatrie de secteur infanto-juvenile (API), la Fédération française de psychiatrie (FFP), le Collège national des universitaires de psychiatrie (CNUP),
- avec des réseaux internationaux comme The European Community based Mental Health Service Providers Network (EUCOMS),
- avec des universités, des grandes écoles, des équipes de recherche et des fédérations de recherche : Lille, Paris Sorbonne, Paris Cité, UFR Neuropsychologie de Bordeaux, Laboratoire d'Education et Pratiques en Santé (LEPS) de Paris, ECEVE (Inserm), Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale et Psychiatrie (F2RSM, Hauts de France), Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale (FERREPSY, Occitanie).

L'équipe du CCOMS-GCS



Déborah Sebbane
Directrice – Psychiatre



Frédéric Macabiau
Directeur délégué
EPSM Lille Métropole



Coline Andries
Data scientist



Damien Aptel
Chargé de mission
Hauts-de-France CLSM



Imane Benradia
Chargée de mission SPMG



Justine Berg
Chargée de mission
Participation des usagers



Mathilde Combes De León
Pédopsychiatre



Alain Dannet
Coordinateur du GCS
Chargé de communication



Constance Delobel
Responsable de la coordination administrative,
financière et RH



Rémi Descamps
Chargé de mission Prog.
QualityRights



Camille Duclot
Chargée de mission



Ambre Dulieu
Chargée de mission
Hauts-de-France Prog. MSP



Julia Faure
Chargée de Mission
Prog. QualityRights



Maureen Gac
Chargée de communication



Julie Gagnon
Coordinatrice nationale des observations
QualityRights



Charlotte Glémarec
Chargée de Mission
Prog. QualityRights



Isabelle Maillard
Chargée de mission
Tabapsy



Noémie Merenne
Alternante, Prog. MSP



Mathilde Meynieu
Chargée de mission
Ile-de-France CLSM



Anna-Paulina Mulliez
Chargée d'étude, recherche
EQUAR, Prog. QualityRights



Fanny Pstant
Coordinatrice nationale
des CLSM



Eve Ryckelynck
Assistante de direction



Bérénice Staedel
Directrice de programmes
Médiateurs de Santé-Pairs,
Participation, QualityRights



Simon Vasseur-Bacle
Directeur de programmes
Programme QualityRights
Relations internationales
et OMS



Jean-Luc Roelandt
Conseiller médical

Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (CCOMS)
EPSM Lille Métropole

211 rue Roger Salengro – 59260 Lille - Hellemmes

03 20 43 71 00

ccoms@ghtpsy-npdc.fr



Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle du CCOMS/GCS depuis la page :

www.recherche-sante-mentale.fr/actu.html

CCOMS, service de l'EPSM Lille-Métropole
Établissement support du GHT de Psychiatrie
du Nord - Pas-de-Calais

